

**Kodak**  
LM

LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI  
**N° 7.646** LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI  
**JEUDI 1er AOÛT 1991**  
 LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI  
**la DÉPÊCHE**  
 LE JOURNAL de  
**TAHITI**  
 LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI  
**INDÉPENDANT & OBJECTIF**  
 LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI  
**FONDATEUR : Philippe MAZELLIER**  
**DIRECTEUR : Michel ANGLADE**  
 LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI - LA DÉPÊCHE DE TAHITI

## Océan : permis retiré

# RUE DOIT RANCHER

...is de construire n'étant la compétence du Ter-  
 e Conseil des Ministres l'a retiré hier

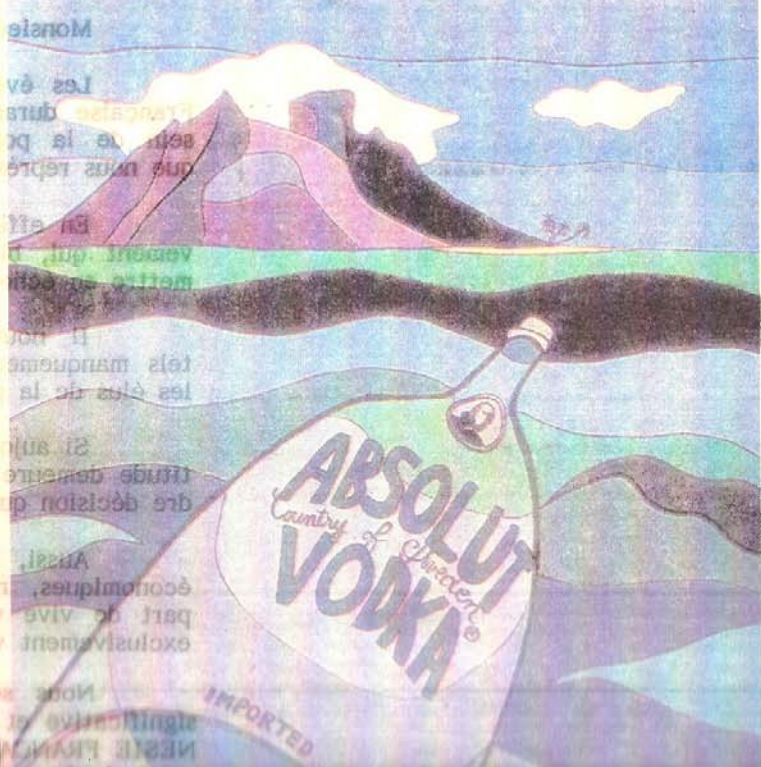
(VOIR PAGE 15)

## Y RÉCIDIVE !

### L'ivresse des îles

Au-delà de la stricte limite de son tableau, c'est un peu en ambassadeur de Bora-Bora qu'Alain Despert peint, sous le charme de son île-paradis...

(VOIR PAGE 31)

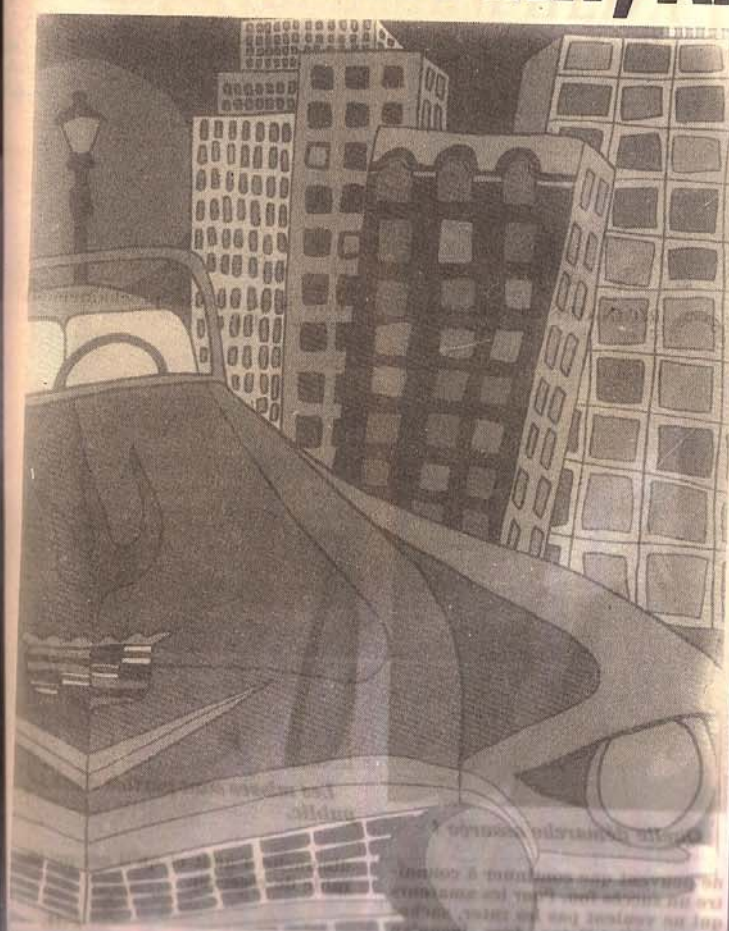


Ils seront les ambassadeurs de la Polynésie, à la 6ème Journée Internationale de la Jeunesse, qui se tiendra le 19 août à Jasna Gorra, en Pologne, et qui sera officiellement inaugurée par le Pape.  
 (VOIR PAGE 12)

JEUDI 1er AOÛT 1991

LA DEPECHE PAGE 3

# De l'hôtellerie à la peinture... ALAIN DESPERT, AMBASSADEUR DE BORA-BORA



**C**OURTE escapade à Paris pour Alain Despert venu préparer une exposition prévue pour début 1992 à la Galerie Penthéivère.

À la Maison de Tahiti et de ses Îles, il a retracé pour La Dépêche un parcours qui en a fait en peu d'années un ambassadeur de Bora-Bora, officieux mais fort connu, aux États-Unis d'Amérique.

De 1986 à 1990, il cumulait avec les fonctions de directeur de l'hôtel Bora-Bora et sa passion de toujours pour la peinture et les couleurs, un don qui lui permet de capter des sources d'inspiration très différentes et d'en exprimer le caractère en lignes et surfaces simples.

À Bora-Bora, ses toiles ensoleillées, les unes évocatrices du paysage, les autres d'une naïveté pleine de malice, ne pouvaient manquer de séduire les connaisseurs américains de passage. En témoigne la première image grand format d'un article de Phoebé Loomis intitulé : «Bora-Bora Bliss. The most perfect Island on earth», publié en juin 1990 par

Town & Country, prestigieuse revue aux tirages records.

La notoriété qui s'ensuit encourage Despert à s'installer à New York où il peint et expose avec succès.

Tenté par le challenge lancé par Michel Roux, mécène et importateur de Absolute Vodka, qui peut par ses campagnes d'affichage «mettre au premier plan les artistes représentant les tendances dominantes des Nineties, à la veille d'un nouveau siècle», il envoie au concours un projet d'affiche aussitôt adopté. Il sera le seul peintre français participant aux campagnes 1990 et 1991.

L'image simple et forte de Bora-Bora, dominée par le puissant équilibre de sa montagne, diaprée de tous les verts et bleus du lagon imposera sa marque à travers les États-Unis. Elle aura droit de plus, en mars 1991 à une page entière de la revue de haut niveau Art & Antiques.

### PEINTRE AVANT TOUT

Maintenant reparti pour New York où il exposera de nouveau l'automne prochain, il en reviendra donc bientôt, non seulement pour l'exposition prévue à Paris en 1992, et pour d'autres peut être, mais surtout pour y travailler.

Ce que l'on remarque dans la diversité de ce qu'Alain Despert a montré jusqu'à présent c'est que chacune de ses œuvres, outre la franchise des couleurs, est parcourue d'un élan, d'un mouvement d'avancée sensible physiquement : l'élan du bateau sous le vol des oiseaux bleus (reflet du lagon), l'avancée puissante de la «Belle américaine» devant les gratte-ciels, l'envol du flacon stylisé d'Absolute.

Nul doute que Despert trouvera, à travers l'agitation de surface, le sens des mouvements qui animent toujours le Paris profond.

À suivre, et tous nos vœux.

Françoise MARCHAND